



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, donne avis que, conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier de la Municipalité ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 seront déposés à la séance ordinaire du Conseil municipal qui sera tenue le 9 avril 2018 à 20h00, à la salle municipale sise au 830, Principale, Notre-Dame-de-Lourdes.

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes
ce 26^e jour de mars deux mille dix-huit

Danielle Bédard

Directrice générale, secrétaire-trésorière